



MUNICIPALITÉ SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE

620, AVENUE DE L'ÉGLISE, C.P. 70

FABRE, (QUÉBEC) J0Z 1Z0

TÉL. : (819) 634-4441 - FAX : (819) 634-2646

COURRIEL : municipalitefabre@mrctemiscamingue.qc.ca

Saint-Édouard-de-Fabre, le 16 août 2010

Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune
Madame Diane Drapeau
880, Chemin Sainte-Foy, local 4.0
Québec, (Québec)
G1S 4X4

Madame Drapeau,

Voici nos suggestions en ce qui a trait aux conditions que le ministre pourrait imposer au titulaire des claims lors de la réalisation des travaux.

Dans un premier temps, il est important que le titulaire se présente au bureau municipal pour vérifier les règlements s'il y a lieu.

Qu'il remette les terrains à l'état actuel après avoir fait des travaux.

Les endroits indiqués sur la carte, la municipalité possède un tuyau d'aqueduc qui alimente ses citoyens, il est très important de vérifier avec la municipalité les infrastructures avant d'exécuter des travaux.

De plus, les autres terrains sont des terres agricoles exploitées et des terrains de citoyens possédant des infrastructures municipales (aqueduc et égout). Il faudra vérifier avec les propriétaires concernés avant d'exécuter des travaux.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Madame Drapeau, mes salutations distinguées.

Bien à vous,

Renée Mc Lean
Directrice générale adjointe
Secrétaire trésorière adjointe

16 août 2010